

cette observation, le Dr Krebs (*'Therapeutische Monatshefte'*, septembre 1905), a cru devoir insister sur les dangers que fait courir aux personnes nerveuses, l'usage prolongé du véronal, ce nouveau soporifique, dont on a tant vanté l'innocuité.

EXANTHEME CONSECUTIF A L'EMPLOI THERAPEUTIQUE DU CACODYLATE DE SOUDE

Dans un cas de cachexie palustre, où on avait eu recours à l'administration interne et sous-cutanée du cacodylate de soude, le Dr Baldocci (*Rivista d. Ospedali*, 1905), no 109) a vu survenir un exanthème accompagné de troubles digestifs assez sérieux. Ces accidents se sont dissipés après qu'on eût suspendu la médication arsénicale.

LES APPAREILS PLÂTRÉS DANS LES FRACTURES DE JAMBE

(Hôpital Necker — M. le Dr Berger)

C'est une règle, dans les fractures de jambe, de ne jamais appliquer un appareil plâtré immédiat. Il faut commencer par un appareil de Scultet, et ce n'est qu'au bout de quelques jours, quand tout gonflement des tissus a disparu, qu'on peut recourir à un appareil définitif. Chez une blessée du service, atteinte de fracture spiroïde du membre inférieur, M. Berger a néanmoins modifié cette pratique. Il a appliqué un appareil plâtré immédiat : une gouttière plâtrée inamovible par derrière, un couvert plâtré amovible en avant, le tout modérément serré. Pourquoi cette dérogation à l'usage ? La malade — une femme de ménage — est alcoolique, elle s'agite, délire, montre de la tendance à se lever et à sortir. Avec de tels malades, il faut faire attention. On ne peut donner une surveillance à chaque malade ; un instant d'inattention, ils peuvent s'agiter, déplacer leur appareil, se lever. L'appareil de Scultet est excellent pour les malades qui restent tranquilles. Pour peu qu'ils délirent et soient agités, la contention par cet appareil devient insuffisante. Il faut autre chose. Un appareil amovo-inamovible maintient mieux. En même temps les blessés seront soumis au régime lacté et on leur administrera une potion calmante : bromure de potassium, 4 à 6 gr., et chloral 4 gr.

(J. des Prat.)

LES INJECTIONS DE CAMPHRE DANS LA PNEUMONIE FRANCHE

Dans un travail publié dans la *"Médecine Moderne"*, par M. Scheffler, de Saint-Etienne, l'auteur

vante les bons effets qu'il a retirés de l'emploi du camphre dans la pneumonie.

Il emploie la formule suivante :

Camphre...	2 grammes
Ether sulfurique...	1 —
Huile d'olive stérilisée..	20 —

ou l'huile camphrée au 1-10 stérilisée.

On à deux centimètres cubes par jour ; on pourra à l'extrême rigueur aller jusqu'à trois centimètres cubes.

TRAITEMENT DES ANEURISMES AORTIQUES PAR LES INJECTIONS SOUS-CUTANÉES DE GÉLATINE

La gélatine mise au contact du sang en détermine rapidement la coagulation. Mais on ne doit pas la donner par la voie gastrique, car elle s'absorbe alors sous forme de peptone, substance empêchant la coagulation, et l'on irait ainsi à l'encontre du but que l'on se propose. Aussi Lance-reaux et Paulesco ont-ils eu l'idée de l'administrer en "injections sous-cutanées". Ils recommandent la solution suivante :

Gélatine blanche de commerce...	4 à 5 gr.
Solution de chlorure de sodium à 7 p.1000	200 c.c.

M. Huchard emploie une solution plus étendue :

Gélatine...	10 grammes
Chlorure de potassium...	10 —
Eau...	1000 —

On injecte à la fois 50 à 150 c.c. de l'une ou l'autre de ces solutions. Les injections peuvent être répétées tous les huit jours, pendant très longtemps. Si l'on emploie cette méthode, il faut avoir bien soin de ne se servir que d'une solution bien stérilisée, la gélatine étant comme on sait un très bon milieu de culture pour nombre de microbes et pour le tétanos en particulier.

(Gaz. Méd. Belge, d'après Conc. Méd.)

TRAITEMENT DU PRURIT ANAL

Le hasard a permis à M. Sabouraud de découvrir un traitement dont l'efficacité serait réelle dans le prurit anal. Ayant eu à soigner un matelot, il apprit que, pour calmer ses démangeaisons, cet homme se badigeonnait l'anus et le périnée avec du vulgaire goudron de bateau. M. Sabouraud procéda à ce propos à une expérimentation attentive qui lui a fait reconnaître que cette efficacité du goudron était, en effet, indéniable. Il en préconise maintenant l'emploi, à parties égales avec de